



Publié sur [varmatin.com](http://www.varmatin.com) (<http://www.varmatin.com>)

[Accueil](#) > Les ambulanciers réclament leur part du transport sanitaire

Les ambulanciers réclament leur part du transport sanitaire

Par *Catherine Aubry*

Créé le 27/07/2008 01:00

En lançant que le budget des pompiers était trop élevé (notre édition du 23 juillet), le député-maire de Saint-Raphaël, Georges Ginesta, a soufflé sur des braises. Celles qui couvent entre deux services se partageant une même mission de transport sanitaire : les pompiers et les ambulanciers privés.

Ces derniers ont prestement approuvé les propos du député : oui, les pompiers coûtent trop cher, appuie Claude Delesse, président du syndicat départemental des ambulanciers privés (1). « Et c'est injustifié. On pourrait, en appliquant la loi, faire plus souvent appel à nous, les ambulanciers privés, dont les services sont beaucoup moins chers. »

Les ambulanciers ne s'en cachent pas : ils s'estiment, avec les pompiers, « dans le même business. Nous avons la même formation, les mêmes véhicules, le même matériel. » Et le même gâteau à partager.

Actions de protestation à partir de demain

Comme ils en ont assez « de ramasser les miettes », autrement dit « de faire ce que les pompiers refusent (interventions dans des secteurs "chauds" ou trop éloignés...) », les ambulanciers préparent une série d'actions. A partir de demain, ils refuseront toute sortie pour un transport urgent demandé par le 15.

Autre initiative : une grève sur les gardes de nuit obligatoires. « C'est nous qui établissons le tableau de ces gardes (11 véhicules chaque nuit). On ne va plus le prévoir. A l'Etat de se débrouiller. On en a assez de payer des ambulanciers à dormir. »

Enfin, autre façon d'exprimer leur mécontentement : à partir de mercredi, les ambulanciers effectueront les entrées dans les hôpitaux, pas les sorties. En commençant par Font-Pré à Toulon, « avant d'étendre le mouvement si rien ne bouge ».

La polémique ne date pas d'hier. Voilà des années que les ambulanciers critiquent la volonté des pompiers « de garder la maîtrise du déclenchement des transports urgents », résume Claude Delesse.

Et de détailler : « La loi dit que leur domaine d'intervention, ce sont les accidents, les sinistres, les catastrophes. Sous prétexte qu'il existe la notion d'urgence vitale, ils font tout, la cheville foulée comme la crise cardiaque. »

« Partager équitablement »

Les ambulanciers mettent aussi en cause la convention tripartite qui les lie au Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) et au Samu (Service d'aide médicale d'urgence). En fonction de celle-ci, un médecin du Samu, joignable par téléphone au 15, détermine le mode de transport selon les cas. Ce texte « n'est pas appliqué et ne sert à rien », tranche le président du syndicat.

« Le 15 est débordé et ne peut pas faire son boulot de chef d'orchestre. Il laisse faire les pompiers... » Lesquels « font du chiffre, alignent le nombre de sorties pour obtenir de bons budgets ». Retour à la case argent.

« Il y a du boulot pour tous à condition qu'il soit équitablement partagé, conclut Claude Delesse. Ou on nous implique dans un vrai service public ou, dans le cas contraire, on transporte seulement nos malades, sans intervenir dans le transport urgent. »

1. Outre le syndicat dirigé par Claude Delesse, l'association des ambulanciers urgentistes et la chambre syndicale des services d'ambulance, présents dans le Var, s'associent à ces actions.

Photos / vidéos

Auteur : Photo Rodolphe Goupil

Légende : Claude Delesse (au centre), président du syndicat départemental des ambulanciers privés, est dans le métier depuis 30 ans. Il déplore de nombreux dysfonctionnements dans l'organisation des transports sanitaires.

Visuel 1:



Référencement

Mots-clés:

ambulance,pompiers,secours

URL source: <http://www.varmatin.com/article/var/les-ambulanciers-reclament-leur-part-du-transport-sanitaire>